

**PROCÈS-VERBAL DE LA 218^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
DU COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
TENUE LE JEUDI 3 JUIN À 11 H 15 ET À HUIS CLOS, PAR VISIOCONFÉRENCE**

Président de la Commission des études :

Madame Pascale Sirard, directrice des études

Secrétaire de séance :

Madame Marie-Aude Lépineux, secrétaire de séance, DÉ

Membres présent.e.s :

Monsieur Nicolas Beauchemin, coordonnateur, Sciences, lettres et arts

Madame Delphine Betton-Montigné, coordonnatrice, Soins infirmiers

Madame Violaine Brisebois-Lavoie, coordonnatrice, Tremplin DEC

Monsieur Dominic Courtois, coordonnateur, Histoire et civilisation

Monsieur Guillaume D'Amours, directeur, DVÉRÉ

Monsieur Simon Delamarre, directeur, DFCSAE

Monsieur Geoffroi Garon-Épaulé, conseiller pédagogique, DÉ

Madame Sonia Gounar, coordonnatrice, Sciences informatiques et mathématiques

Madame Fatima Hariri, étudiante secteur préuniversitaire, AGEbdeB

Madame Johanne Lalonde, conseillère pédagogique, DFCSAE

Monsieur Stéphane Lévesque, coordonnateur, Techniques de l'informatique

Madame Noémi McComber, coordonnatrice, Arts, lettres et communication

Monsieur André Ménard, directeur adjoint, DÉ

Monsieur Michel Murray, coordonnateur, Techniques A3D et synthèse d'images

Monsieur Martin Périard, coordonnateur, Sciences de la nature

Monsieur Sébastien Piché, directeur adjoint, DÉ

Monsieur Jean-Michel Racicot, API, Registrariat et organisation scolaire, DÉ

Monsieur Bruno Santerre, coordonnateur, Techniques d'intégration multimédia

Monsieur François St-Onge, coordonnateur, Sciences humaines

Monsieur Richard Vaillancourt, coordonnateur, Formation générale

Membre.s excusé.e.s :

Monsieur Rachid Benlarbi, étudiant secteur préuniversitaire, AGEbdeB

Madame Lyne Charron, technicienne en administration, Registrariat et organisation scolaire, DÉ

Madame Isabelle Grenier, coordonnatrice, DFCSAE

PROJET D'ORDRE DU JOUR

	Accueil des membres			11 h 15 5 min.
1	Adoption du projet d'ordre du jour*	Pascale Sirard	Adoption	11 h 20 5 min.
2	Avis sur les objectifs du mandat de la nouvelle Direction des études*	Pascale Sirard	Avis	11 h 25 20 min.
3	Avis sur le devis présentant les conditions d'éligibilité et les critères de sélection*	Pascale Sirard	Avis	11 h 45 15 min.
4	Levée de la rencontre	Pascale Sirard		12 h

Accueil des membres

Pascale Sirard accueille les membres. Elle informe de l'absence de Lyne Charron et d'Isabelle Grenier. Elle rappelle que cette séance se tient à huis clos et que les commentaires ne seront pas inscrits au procès-verbal.

Pascale Sirard constate le quorum.

1. Adoption de l'ordre du jour de la 218^e séance extraordinaire du 3 juin 2021

Pascale Sirard fait lecture du projet d'ordre du jour qui ne peut être modifié puisque celui-ci est fermé comme le stipule l'article 5.06 du *Règlement n°12 instituant la Commission des études*.

Il est proposé par **Simon Delamarre** appuyé par **Michel Murray** et **unanimentement résolu**, d'adopter l'ordre du jour de la 218^e séance extraordinaire à huis clos, tel que présenté.
51|03-06-2021 EXTRA À HUIS CLOS

2. Avis sur les objectifs du mandat de la nouvelle Direction des études

Pascale Sirard présente les ajustements entourant les objectifs du mandat de la nouvelle Direction des études, adoptée lors de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 9 février 2020 et rappelle que la Direction adjointe du service aux étudiants est devenue maintenant une direction à part entière et que des modifications ont été apportées en lien avec la croissance de la population étudiante.

La période de questions est ouverte. La séance se tenant à huis clos, les commentaires émis par les membres ne seront pas inscrits dans le présent procès-verbal.

Pascale Sirard informe les membres qu'elle sera accompagnée de deux enseignant.e.s participant au comité de nomination et soutenue par Christianne Kaddis, directrice des ressources humaines.

Bien que ce soit un dépôt et le vote n'étant pas demandé, les membres donnent tout de même un avis favorable.

Cet avis est accompagné de cinq (5) recommandations :

1. **Page 1, Énoncés du mandat, 2^{ième} paragraphe :**
« Assure le rôle de leader mobilisateur dans l'exercice de l'ensemble de ses fonctions particulièrement dans le cadre des stratégies d'attraction, de recrutement et de rétention des étudiants, notamment évaluer la possibilité d'augmenter le devis général actuel.; »
2. **Page 3, Profil de compétences :**
« Ces compétences sont :
 - Ascendance
 - Contribution au travail d'équipe
 - Résolution des conflits
 - Affiliation
 - Écoute
 - Diplomatie
 - Empathie »
3. **Page 3, Profil de compétences :**
« Ses compétences sont :
 - Empathie: à supprimer de cette liste pour l'ajouter à la liste précédente.
 - Patience
 - Adaptabilité
 - Conscience de soi
 - Résistance au stress »
4. **Page 4, 1^{er} paragraphe :**
« Également, la personne candidate démontre dans ses expériences antérieures qu'elle possède les connaissances et les compétences liées aux responsabilités de la Direction des études : les compétences numériques et la connaissance des nouvelles méthodes d'enseignement, notamment la formation à distance en ligne. »
5. **Page 4, 2^{ième} paragraphe :**
« Elle ~~démontre des compétences intellectuelles supérieures~~ se distingue par ses compétences notamment sur le plan de la profondeur d'analyse, la perspective et l'innovation. »

Il est proposé par **Sonia Gounar** appuyé par **Geoffroi Garon-Épaulé** et **unanimement résolu**, de recommander les objectifs du mandat de la Direction générale, avec les recommandations jointes.
52|03-06-2021 EXTRA À HUIS CLOS

Les membres souhaitent aussi émettre qu'une révision linguistique soit effectuée et qu'il faudrait remplacer les anglicismes par des mots français (par exemple : *coaching* par accompagnement).

Un avis sera émis à la présidente du comité de nomination, copie à Anaïk Le Goff, après validation par courriel du proposeur et de l'appuyeur.

3. Avis sur le devis présentant les conditions d'éligibilité et les critères de sélection

Pascale Sirard présente le devis présentant les conditions d'éligibilité et les critères de sélection.

La période de questions est ouverte. La séance se tenant à huis clos, les commentaires émis par les membres ne seront pas inscrits dans le présent procès-verbal.

Le vote n'étant pas demandé, les membres donnent un avis favorable.

Cet avis n'est pas accompagné de recommandation.

Il est proposé par **André Ménard** appuyé par **Simon Delamarre**, et **unanimentement résolu**, de recommander l'adoption du devis présentant les conditions d'éligibilité et les critères de sélection, sans recommandation.

53|03-06-2021 EXTRA À HUIS CLOS

Les membres souhaitent tout de même porter une attention particulière d'uniformiser les recommandations émises aux objectifs de mandat au devis.

Un avis sera émis à la présidente du comité de nomination, copie à Anaïk Le Goff, après validation par courriel du proposeur et de l'appuyeur.

4. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever la séance à 11 h 47.

Pascale Sirard
Présidente de la Commission des études
Et du comité de nomination à la Direction générale



Marie-Aude Lépineux
Secrétariat de séance

